



06 Gouvernement

Berne, Bundesplatz 3 Traitement de la substance bâtie historique Bâtiment du Parlement

Maitre de l'ouvrage	Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Berne	
Utilisateur	Parlement de la Confédération suisse	
Planificateur général	Architecture Aebi & Vincent Architekten SIA AG, Berne	
Spécialistes	Ingénieur civil	WAM Partner, Planer & Ingenieure, Berne
	Ingénieur électricien	CSP Meier AG, Berne
	Ingénieur CVCSE	PGMM Schweiz AG, Gümligen
	Physique du bâtiment/acoustique	Gartenmann Engineering AG, Berne Protection
	incendie/sécurité	Amstein & Walthert AG, Zurich
	Conception des façades	Feroplan Engineering AG, Coire
	Concept gastronomique	Martin Volkart, Soleure
	Conception des cuisines	H plus S Gastronomiefachplanung GmbH, Berne
	Conseiller artistique	Adrian Scheidegger, Berne
	Conception de l'éclairage	Vogt & Partner, Winterthur/Spektralux, Meilen
	Technique médias	WSDG-E GmbH, Bâle
	Maquettes	Tom Eichenberger, Urs Ricklin, Berne
	Intervention sur la pierre	Peter Lüthi, Ueberstorf
	Signalétique	Sofie's Kommunikationsdesign AG, Zurich
	Concept de circulation	SMT AG Ingenieure & Planer
Texte	Werner Huber, Hochparterre, Zurich	
Photographies	Alexander Gempeler, Berne, Thomas Telley, Fribourg	

Historique et situation de départ

Avec la réalisation du bâtiment du Parlement inauguré en 1902, l'architecte Hans Wilhelm Auer mit un point d'orgue à la succession des réalisations de la Confédération à la limite de la vieille ville de Berne et créa un symbole architectural de l'Etat fédéral fondé un demi-siècle plus tôt. Des entrepreneurs et des

architectes issus de toute la Suisse y associèrent des matériaux provenant de toutes les régions du pays. Au cours des décennies, des insertions et des transformations multiples menacèrent l'homogénéité d'une architecture considérée durant longtemps comme mineure. La réalisation d'une entrée destinée aux visiteurs rendue

nécessaire en raison des exigences élevées en matière de sécurité, ainsi que la libération de surfaces dans les combles en raison de la réalisation du nouveau bâtiment réservé aux médias de la Confédération offrirent la possibilité de réhabiliter l'ensemble du bâtiment.

Réhabilitation et nouveaux aménagements

Le démontage des faux plafonds fit apparaître d'anciennes voûtes. Les restaurateurs dégagèrent les couleurs d'origine et procédèrent à un rafraîchissement des aménagements intérieurs et du mobilier. Les espaces de représentation du bâtiment, tout particulièrement le hall surmonté d'une coupole, les salles du Conseil national et du Conseil des Etats, le foyer et la galerie des Alpes retrouvèrent ainsi leur lustre initial. Le transfert de la centrale technique en sous-sol créa un espace réservé à la nouvelle entrée des

visiteurs sous la salle du Conseil national. Accessible depuis la terrasse fédérale, il accueille les visiteuses et les visiteurs du Parlement et offre suffisamment de place pour le contrôle, les vestiaires et une boutique de taille réduite. Depuis cet endroit, les visiteurs rejoignent directement par quelques marches le hall surmonté d'une coupole. Dans les combles du bâtiment ont été créées un certain nombre de salles de réunion et de places de travail, éclairées par des jours zénithaux existants ou nouvellement créés,

destinées aux parlementaires, ainsi que, derrière le fronton du bâtiment donnant sur la place Fédérale, une grande salle de conférences. Dans le cadre de leurs nouvelles adjonctions, les architectes repriront les matériaux de leur prédécesseur Auer, tout en les mettant en œuvre d'une manière contemporaine. Si les éléments nouveaux se distinguent certes de l'ancien, cette démarche est pratiquée avec une grande retenue.

Volume et surface

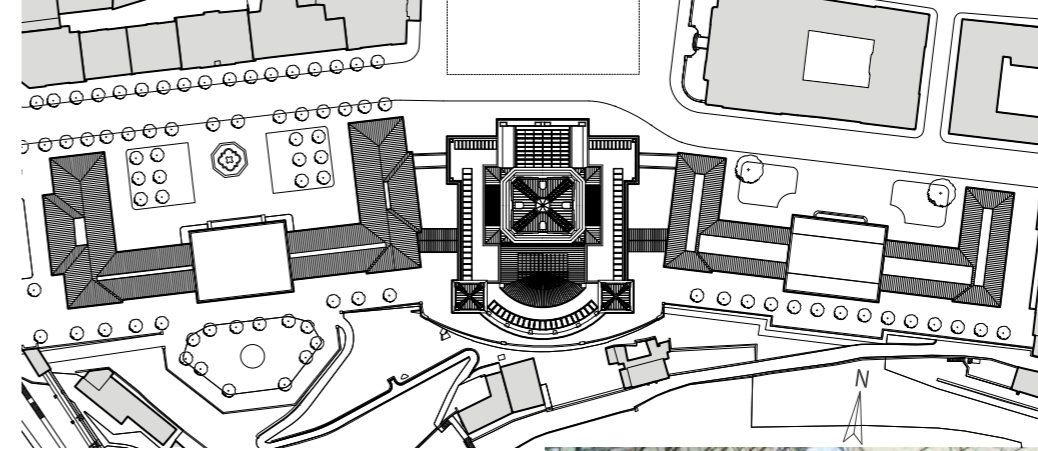
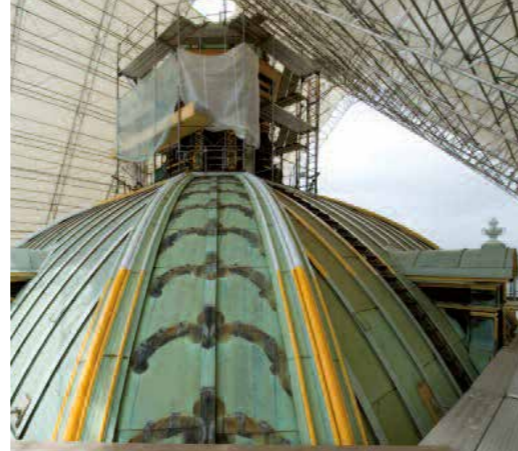
selon SIA 416	Volume du bâtiment	120 000 m ³	Nombre de niveaux	8
	Surface totale des planchers	19 500 m ²		

Coûts

1 Travaux préparatoires	6 114 000	21 Gros œuvre 1	18 154 000	Coût de construction selon SIA 416		
2 Bâtiment	86 968 000	22 Gros œuvre 2	5 648 000		CFC 2/m ³ VB	725
3 Equipements d'exploitation	4 175 000	23 Installations électriques	17 114 000	CFC 2/m ² SP	4 460	
5 Frais secondaires	2 346 000	24 CVCSE	7 105 000			
9 Ameublement et décoration	3 597 000	25 Installations sanitaires	1 990 000	Indice espace Mittelland, nouveau bâtiment administratif		
		26 Installations de transport	2 747 000		Octobre 2009	122.0
		27 Aménagements intérieurs 1	18 396 000		Base Octobre 1998	100
		28 Aménagements intérieurs 2	6 710 000			
		29 Honoraires	9 104 000			
Montant de l'investissement	103 200 000					

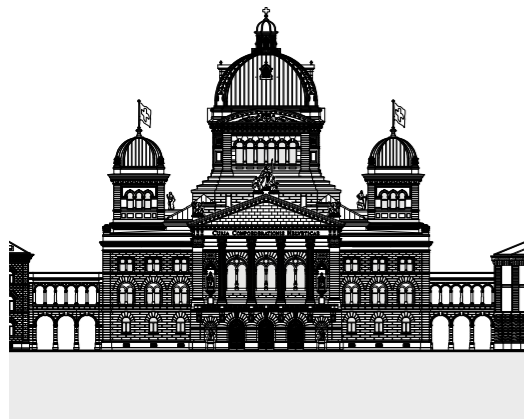
Délais

Lancement du projet	mars 2004	Début des travaux	juin 2008	Fin des travaux	novembre 2008
---------------------	-----------	-------------------	-----------	-----------------	---------------



Dorure sur la coupole du Palais fédéral

Les maîtres ferblantiers du début du XX^e siècle avaient fait du bon travail. Les tôles de cuivre des trois coupoles présentent une épaisseur de 0,8 millimètre et, à l'exception de la coupole secondaire est, étaient en bon état. Les liaisons soudées et rivées furent contrôlées et réparées, les ornements disparus remplacés et l'une des coupoles secondaires en partie nouvellement couverte d'une tôle patinée avant la pose. La dorure d'origine, qui était parfaitement documentée, avait été érodée par le vent et la pluie. Elle fut restituée, en dépit de longues hésitations de la part du maître de l'ouvrage liées à des réflexions tant financières que politiques. A cet effet, le support fut nettoyé, dégraissé, dépoli, protégé par une couche de fond avant la pose de feuilles d'or de 23 ¾ carats. Dorénavant, les trois coupoles présentent à nouveau leur splendeur d'origine.



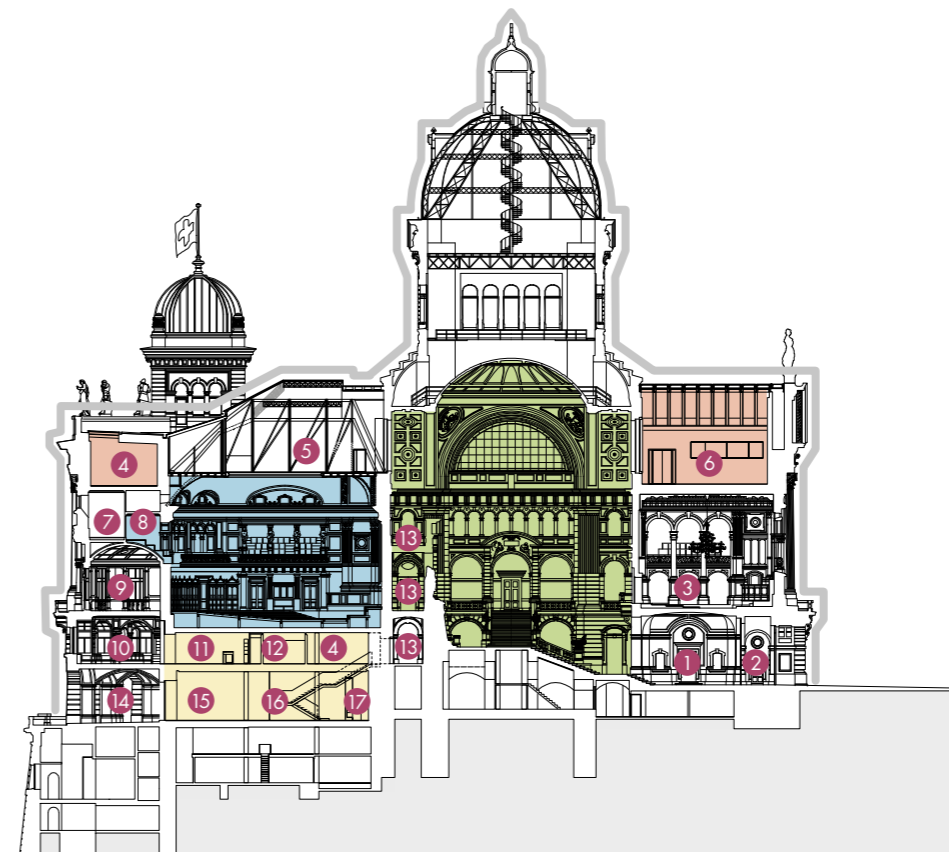
La valeur du bâtiment ne fut guère prise en compte

Les nombreuses transformations et insertions qui eurent lieu au cours des décennies n'ont pas bénéficié au bâtiment. Notamment les pièces du troisième étage furent adaptées aux nouvelles exigences sans le moindre respect de la substance d'origine. Des jours zénithaux furent obturés, des faux plafonds créés, tandis que les fenêtres prises dans les arcs en plein cintre étaient murées. Dans les vestiaires de la salle du Conseil des Etats, les boiseries donnaient certes l'impression d'être dans un bâtiment historique, même si, là aussi, un faux plafond modifiait les proportions des parois, tandis qu'un tapis recouvrait le sol et que le vitrage coloré avait été remplacé. Durant de longues années, l'architecture de la fin du XIX^e siècle fit l'objet d'un jugement relativement critique. Par le biais d'interventions respectant le style des diverses époques, les architectes tentèrent d'améliorer les divers locaux, sans cependant que les mesures prises s'inscrivent dans un quelconque concept global.

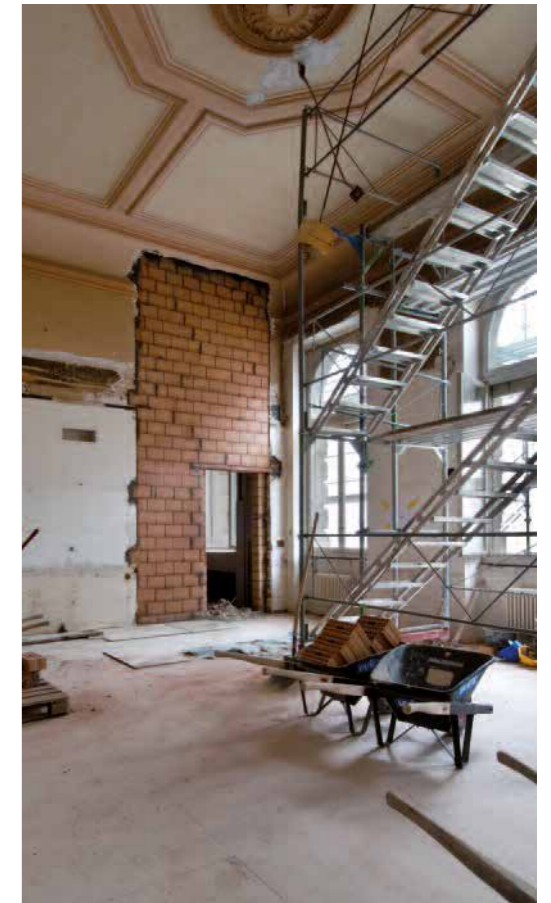


Le Café Vallotton dans toute sa splendeur

Dans les années 1930 déjà, un café fut installé dans l'une des salles de lecture. Ce dernier fut à plusieurs reprises transformé et finit par donner l'impression d'une morne cantine. Une fois le faux plafond supprimé, la pièce retrouva sa hauteur et ses proportions d'origine. Sur la base de sondages, il fut possible de restituer le papier peint, les peintures du plafond, les huisseries de la porte d'accès et les fenêtres. Les boiseries à hauteur de poitrine constituent un élément nouveau dont il n'existait plus la moindre trace, de même que l'ameublement. Le luminaire d'une hauteur de deux mètres n'appartient pas au bâtiment du Parlement, mais date de 1906, a été acheté et s'insère parfaitement dans la pièce.



- | | | |
|-------------------------------|--|-----------------------------------|
| ■ Hall surmonté d'une coupole | 1 Hall | 10 Galerie des Alpes |
| ■ 3 ^e étage | 2 Entrée | 11 Buffet |
| ■ Salle du Conseil national | 3 Salle du Conseil des Etats | 12 Cuisine |
| ■ Entrée des visiteurs | 4 Places de travail des parlementaires | 13 Hall latéral |
| ■ Enveloppe du bâtiment | 5 Voûte constituée de lampes | 14 Arcades |
| | 6 Salle de conférences | 15 Hall de l'entrée des visiteurs |
| | 7 Circulation périphérique de la tribune | 16 Foyer des visiteurs |
| | 8 Tribune | 17 Vestiaire |
| | 9 Foyer | |





Reproduction de papiers peints

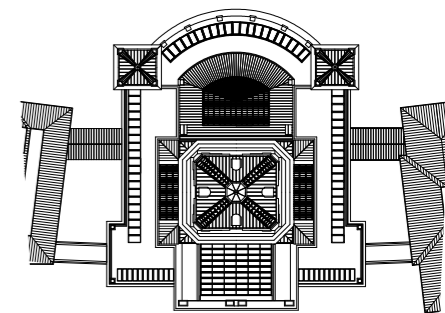
A l'époque de la construction du bâtiment du Parlement, les papiers peints jouaient un rôle important dans le traitement des parois. Cinq pièces furent à nouveau traitées de cette manière, avec des motifs repris de modèles anciens recueillis après sondages. En ce qui concerne les papiers peints du Café Valotton, les architectes recoururent par exemple à un motif de coquelicot. Ce dernier fut réalisé au pochoir et posé dans la pièce sur un support absorbant les sons.



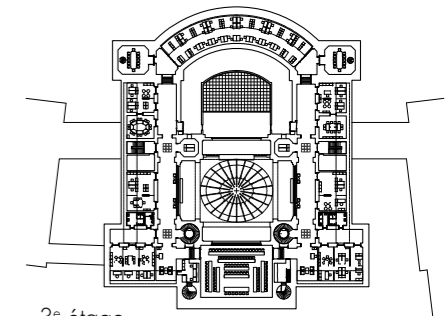
Mise à jour de la substance peinte

Dès les travaux de démolition, les qualités cachées du bâtiment apparurent promptement au grand jour. Ainsi, au troisième étage, après suppression des faux plafonds, les architectes découvrirent par endroits les anciens jours zénithaux. Le couloir lugubre éclairé artificiellement fut immédiatement inondé de lumière et permit d'imaginer ce que serait le résultat de l'intervention.

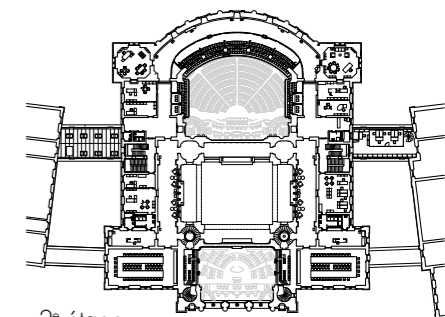
Les transformations réalisées au cours du XX^e siècle avaient porté atteinte à divers endroits du bâtiment d'origine réalisé par Hans Wilhelm Auer. Elles englobèrent le recouvrement partiel des surfaces d'origine et la création de faux plafonds portant atteinte aux proportions d'origine. La substance d'origine fut néanmoins largement conservée. Elle sert dès lors de base à une réalisation traitée de manière homogène et réhabilitée.



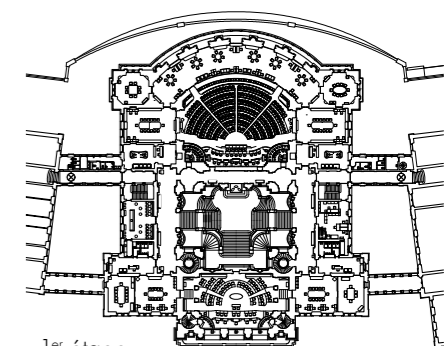
Vue de la toiture



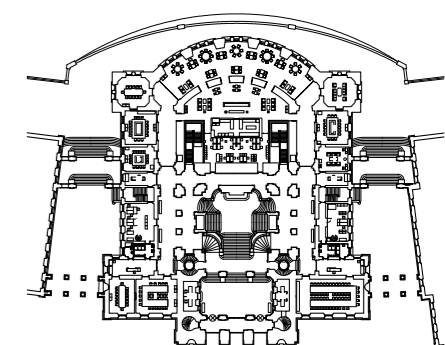
3^e étage



2^e étage



1^{er} étage



Rez-de-chaussée